NOTE D'INFORMATION-AAP EMERGENCE

Le Pôle Coordination de la Stratégie Scientifique - C2S d'Université Paris Cité met en œuvre un traitement de données personnelles dans le cadre de l'Appel À Projet Emergence (AAP Emergence).

Objet du traitement de données

Finalités :

- Mener l'évaluation (expertise, notes, classement, etc.) et procéder à la sélection des lauréats ;
- Communiquer avec les candidats de l'appel à projets (recevabilité, résultats finaux, informations financières, réunion entre lauréats, suivi) ;
- Etablir des statistiques et un tableau de suivi ;
- Publier les résultats.

Base légale : La base légale du traitement est l'exécution d'une mission d'intérêt public (article 6.1.e du RGPD).

Données traitées

Données d'identification : Adresse électronique, photographie (si communiquée dans le CV) ;

Données professionnelles : CV, corps/statut, unité de rattachement, directeur de l'unité de rattachement, UFR d'appartenance, Faculté d'appartenance ;

Source des données :

Les données sont collectées auprès des personnes concernées dans le cadre du dépôt de candidature à l'AAP-Emergence.

Prise de décision automatisée : Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée.

Personnes concernées

Sont concernés par ce traitement :

- Les enseignants-chercheurs et les chercheurs présents au sein des laboratoires d'Université Paris Cité ;
- Les agents d'Université Paris Cité en charge du traitement au sein du service.

Destinataires des données

Catégories de destinataires :

- Pôle Coordination de la Stratégie Scientifique - C2S - Cellule Idex – Direction Générale Déléguée Recherche, International, Valorisation & Ecoles doctorales (DG DRIVE) ;
- Vices-doyennes ;
- Chargés de mission plateformes facultaires (évaluation)
- Direction Générale Déléguée des Finances et des Achats (DGDFA).

Transferts des données hors UE : Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

Durée de conservation des données

Les données des candidatures refusées ne sont pas conservées au-delà d'une durée de deux (2) ans à l'issue de la promulgation des résultats de l'appel à projet.

Les données des dossiers lauréats ne sont pas conservées au-delà d'une durée de cinq (5) ans à l'issue de la promulgation des résultats de l'appel à projet.

Sécurité

Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique de Sécurité des Systèmes d'informations d'Etat.

Vos droits sur les données vous concernant

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez vous adresser au service en charge du traitement par courrier électronique à idex.recherche@u-paris.fr ou par courrier postal à :

Université Paris Cité
DGDRIVE - Cellule IdEx,
85 boulevard Saint-Germain
75006 PARIS

Une réponse vous sera apportée dans les plus brefs délais, et au plus tard un mois à compter de la réception de votre demande.

En cas de difficultés, vous pouvez également contacter notre déléguée à la protection des données (DPD) par voie électronique : dpo@u-paris.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL